

PAIEMENT DE DIVIDENDES

TUNISIAN PRUDENCE FUND

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°24-2011 du 7 septembre 2011
Adresse: Rue du lac Biwa -Immeuble Fraj - 2^{ème} étage
Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Conseil d'administration du 31 mars 2022, UGFS - NORTH AFRICA porte à la connaissance des porteurs de parts du FCP **TUNISIAN PRUDENCE FUND**, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 et à compter du **mardi 31 mai 2022** :

Un dividende de 3,472 dinars par part

Ce dividende est payable aux guichets d'UGFS - NORTH AFRICA.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts du FCP **TUNISIAN PRUDENCE FUND** le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.